REUNION TEAMS « INTEROPERABILITE - Référentiels»

lundi 6 MARS – VISIO 9h30

rELEVE DE DECISIONS

# Participants

BEURET Marie AGRO EDI EUROPE

LEOBON Justine AGRO EDI EUROPE

BEGUE Gilles SMAG

CHARPENTIER Pascal ISAGRI

CHERUY Gaëlle AG DATAHUB

PEJAC Vincent CHAMBRE D’AGRICULTURE FRANCE

RAMIREZ Cedric NORIAP

DAVID Audrey LIMAGRAIN

# Agenda

L’ordre du jour proposé est le suivant :

1. Tour de table
2. Validation du compte rendu de la réunion du 3 octobre 2022
3. Daplos v0.95 : Retours sur le guide / Point sur la mise en œuvre
4. Référentiels AEE
5. Point sur l’étude fiche parcellaire

# Documents utilisés en séance et annexes

* Présentation ppt : 230306gt01\_Intéropérabilité
* Guide DAPLOS V0.95

# Validation du compte rendu de la réunion du 3 octobre 2022

Aucune remarque ou demande de modification n’est formulée en séance par les participants, le compte rendu de la réunion du 3 octobre est validé.

# Daplos

**Retours sur le guide V0.95 DAPLOS**

Deux demandes de modifications dans le guide ont été remontées :

* Codes Stades de Cultures v095 » doit s’arrêter au caractère #494 et non #495 dans le FLAG PV
* Cible de l’intervention v0.95 » doit s’arrêter au caractère #61 et non #62 dans le FLAG VB

Les participants valident la mise en œuvre des modifications proposées en séance dans le guide DAPLOS sans changement de version. Le guide dans sa version v0.95 est transmis conjointement à ce compte rendu.

**Point sur la mise en œuvre de la v0.95**

ISAGRI

1ère étape : Importation et exportation possible de fichiers en V0.95 mais sans lecture des nouvelles données (les champs sont présents mais pas exploités) 🡪 objectif de permettre l’import de v0.95 émis par les outils partenaires. Le déploiement est prévu courant avril 2023.

2ème étape : Importation et exportation de fichiers en V0.95 avec lecture et récupération des nouvelles données. La planification de cette évolution reste à validée et pourrait être mis en œuvre à l’automne 2023.

MES PARCELLES

L’export de la v0.95 est développé et fonctionnel mais pas encore utilisé vers les partenaires. Des tests ont été effectués à la suite de la réunion d’octobre 2022.

L’import de fichiers en v0.95 n’est pas encore mis en œuvre et doit être planifié avec éventuellement la possibilité de le faire en deux temps : sans lecture des nouvelles données dans un premier temps puis avec lecture des nouvelles données dans un second temps .

SMAG

L’import de fichiers en v0.95 est actuellement possible mais sans interprétation des données => à confirmer à la suite des tests conduits fin 2022

L’export et l’import de fichiers en v0.95 en interprétant les données n’ont pas encore été planifiés.

Concernant la mise en œuvre progressive de la v0.95, les 3 éditeurs vont réaliser des tests et feront un retour au groupe de travail lors de la prochaine réunion.

**Consentement à l’usage des données véhiculées via le format DAPLOS**

La réglementation européenne via le Governance Data Act qui rentre en vigueur en septembre 2023 encadre les exigences autour du recueil du consentement de l’agriculteur pour l’usage de leurs données. La question est posée en séance pour savoir comment les utilisateurs se projettent avec ces nouvelles exigences dans l’usage des données véhiculées via le format DAPLOS. La mise en œuvre technique reste à l’appréciation de chaque entreprise proposant le service.

Agro EDI Europe propose de rédiger une recommandation pour la prise en compte de cette nouvelle réglementation européenne à implémenter dans le guide DAPLOS. Cette recommandation sera proposée lors du prochain GT pour validation avant intégration au guide.

Le groupe est informé que les données agriculteurs collectées via Mes Parcelles seront prochainement mise à disposition via API AGRO sous conditions (consentement des agriculteurs entre autres).

# Référentiels harmonisés Agro EDI

Actuellement, il existe une soixantaine de référentiels harmonisés disponible au sein d’Agro EDI Europe représentant environ 10 000 codes. Ces référentiels sont mis à jour régulièrement à la demande des utilisateurs. Lors de la dernière réunion, il a été proposé de mettre un place un mailing d’alerte trimestriel pour informer les utilisateurs des mises à jour de ces référentiels.

En janvier 2023, l’association a sollicitée ses adhérents pour intégrer la liste de diffusion des mises à jour des référentiels. A ce jour, 40 personnes de profils variés se sont inscrites. Une nouvelle sollicitation des adhérents d’Agro EDI sera faite prochainement pour consolider la liste de diffusion. L’objectif étant d’envoyer le premier mailing fin mars 2023.

Lors de la réunion, il a été décidé de mettre à disposition dans le mailing les informations suivantes :

* La liste des référentiels modifiés avec des liens qui redirigent vers les fichiers de travail.
* Le nombre de modifications pour chaque référentiel mis à jour.
* Si moins de 10 modifications par référentiel, la liste des modifications sera insérée dans le corps du mail.

Agro EDI Europe rappelle en séance que tous les utilisateurs peuvent demander la mise à jour des référentiels en fonction de leurs besoins et ce sur la totalité des référentiels existants. Le but étant d’aligner le contenu des référentiels internes et celui des référentiels Agro EDI dont la vocation esr d’être utilisé dans les échanges de données pour limiter l’usage de codes « internes » dans les échanges.

# Etude fiche parcellaire

**Objectifs**

Recenser les besoins et contraintes des utilisateurs et potentiels utilisateurs pour la fiche parcellaire afin d’avoir des éléments pour envisager l’avenir de la fiche parcellaire

**Mise en œuvre**

Diffusion à tous les adhérents de l’association d’un questionnaire en ligne pour collecter des éléments de réponses (plusieurs sollicitations courant 2022)

**Conclusions de l’étude fiche parcellaire :**

* Maintenir le format DAPLOS et eDAPLOS qui est bien implémenté et maintenu par les opérateurs du marché et répond aux besoins de traçabilité parcellaire
* Pour répondre aux nouvelles demandes et aux nouveaux besoins non couverts par le format DAPLOS et ne pouvant y être intégrés, les participants suggèrent de segmenter les besoins et proposer des nouveaux cahiers de charges, des solutions harmonisées adaptées et ciblées. Cette segmentation permettrait d’apporter des solutions « à la carte » en s’adaptant aux besoins en termes de donnée ou de contexte technologique (API, EDI, etc.)
* Enrichir les référentiels existants et en créer de nouveaux en fonction des besoins exprimés : Agro EDI est à l’écoute et se tient à disposition de ses adhérents

**Suite à donner :**

Publication d’une synthèse sur l’étude de la fiche parcellaire qui sera transmis en amont de la prochaine réunion du GT pour validation en séance avant diffusion à l’ensemble des adhérents de l’association.

# Calendrier

La prochaine réunion du groupe de travail interopérabilité sera organisée en juin.

Elle aura pour objectif de :

* Faire le point sur la mise en œuvre de la V0.95 : Test et retour d’expérience
* Validation de la synthèse sur l’étude Fiche parcellaire

------

Retrouver l’ensemble des comptes rendus et de la documentation de travail des groupes de travail de l’année en cours dans votre espace membre du site internet de l’association [www.agroedieurope.fr](http://www.agroedieurope.fr) rubrique Mes groupes de travail